



**Décision N° 018/UFDG/CAB/2025
portant désignation d'un Coordinateur des Fédérations de l'intérieur**

Le Président

Vu les Statuts et le Règlement intérieur du Parti ;
Vu les nécessités de service

Décide

Article 1^{er}

Mr **Abdoulaye BAH**, Conseiller Politique du Président, est nommé Coordinateur des Fédérations de l'intérieur en remplacement de Mr Mamadou Cellou BALDÉ.

Article 2

La présente décision qui abroge toute décision antérieure contraire prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 10 mars 2025



Cellou Dalein DIALLO